



Île de loisirs de Cergy-Pontoise
Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr

Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le 02/12/2024
ID : 095-259500627-20241122-D_2024_036-DE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 22 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 novembre à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 15 novembre 2024, s'est réuni en plusieurs lieux sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

Présents : Gilles LE CAM, Cécilia TOUNGSI-SIMO, Sylvie COUCHOT, Thibault HUMBERT (visio), Benjamin CHKROUN (visio), Malika YEBDRI (visio), Ramzi ZINAOUI (visio) Alexandre PUEYO (visio)

Absent excusé : Hervé FLORCZAK, France-Lise VALIER, Anne FROMENTEIL,

Absents non excusés : Rachid TEMAL

DÉLIBÉRATION 2024-036

Objet : Demande de subvention a la Région Île de France pour les travaux de réaménagement du parking P5 : Aménagement de places supplémentaires et sécurisation du sens de circulation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Vu le montant des travaux de réaménagement du parking P5, estimé à 68 500 euros TTC,

Vu la nécessité de sécuriser le sens de circulation et d'aménager des places supplémentaires,

Considérant qu'il convient d'organiser, sécuriser et d'optimiser les accès et le nombre de places de stationnement du parking P5,

Considérant qu'il convient de limiter le stationnement sauvage,

Le comité syndical,

Sur la proposition du Président Monsieur Thibault HUMBERT et le rapport présenté par Monsieur Benjamin CHKROUN,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de travaux de réaménagement du parking P5, pour un montant de 68 500,00€ TTC,

AUTORISE le Président à solliciter les subventions de la Région Ile de France correspondante,



SOLLICITE de la Région Ile de France l'autorisation de démarrage des travaux anticipée.

Le Président

Signé par : Thibault HUMBERT
Date : 02/12/2024
Qualité : PRESIDENT

Thibault HUMBERT

